

## HONORAIRES DE GESTION

### PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

### HONORAIRES TTC

 Locaux d'habitation ou mixtes (Soumis à la loi du 6 juillet 1989)	5.5 % TTC
 Locaux meublés	5.5 % TTC
 Locaux commerciaux et professionnels	5.5 % TTC
 Assurance loyers impayés (En sus des honoraires de gérance)	2.2 % TTC
 Prestations particulières hors gestion (rédaction bail, état des lieux)	Sur demande

### HONORAIRES DE LOCATION

### HONORAIRES TTC

Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 6 juillet 1989, ART.5)

 Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € ou 12 € / m <sup>2</sup> selon secteur	- Bailleur - Locataire
 Etat des lieux location vide ou meublée	3 € / m <sup>2</sup>	- Bailleur - Locataire
 Locaux commerciaux et professionnels	600 € TTC	- Bailleur - Locataire